



# COLLÈGE ANDRÉ-GRASSET

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

-OFFRES D'EMPLOI-

Le Collège André-Grasset est une institution québécoise privée offrant une formation préuniversitaire de qualité à plus de 1200 étudiants. L'Institut Grasset offre des programmes de formation technique novateurs à quelque 250 adultes. Depuis plus de 90 ans, le Collège conjugue une tradition d'excellence, une qualité de formation, un climat chaleureux, des méthodes pédagogiques éprouvées et, ce qui nous tient le plus à cœur, la réussite des étudiants. Cette tradition est maintenue grâce à l'engagement constant des enseignants et du personnel administratif représentant plus de 300 personnes. Nos diplômés occupent des places de choix dans les universités ainsi que sur le marché du travail.

## Directeur(rice) des ressources humaines

Poste cadre de classe 9

Sous l'autorité de la Direction générale, la Direction des ressources humaines et des affaires corporatives est responsable de la gestion (planification, organisation, direction, contrôle et évaluation) de l'ensemble des programmes et politiques de gestion des ressources humaines. Elle contribue au développement organisationnel en matière de gestion des ressources humaines et de rayonnement du Collège. Elle assume un rôle-conseil et d'expertise fonctionnelle auprès de la Direction générale et des gestionnaires du Collège. Elle définit le plan de travail annuel de son service, en gère la réalisation et en évalue les résultats en fonction de la mission et du plan stratégique du Collège. Finalement, elle participe aux décisions stratégiques des instances du Collège, notamment en siégeant au comité de direction.

Plus spécifiquement, accompagnée d'une équipe de trois personnes, elle exerce ses fonctions de direction dans les champs d'activités suivants :

### Ressources humaines :

- la planification, la dotation et la rétention de la main-d'œuvre;
- la qualité de vie au travail;
- l'accompagnement au changement;
- les relations de travail;
- le développement des compétences;
- le développement de la relève;
- les règlements de griefs;
- la négociation de convention collective;

- la gestion de la CNESST;
- le suivi du régime de retraite ;
- l'évaluation de la performance ;
- les relations de travail.

Rémunération :

- la gestion du cycle complet de la paie ;
- le suivi des remises gouvernementales correspondantes ;
- L'application et l'évolution des conditions de travail des différentes catégories du personnel.

La personne idéale détient un baccalauréat dans un champ de spécialisation approprié notamment en relations industrielles, en gestion des ressources humaines ou en droit. Elle possède huit années d'expérience pertinente, dont au moins cinq dans une fonction de gestion. Elle se distingue par ses habiletés de gestion ainsi qu'une bonne capacité à mobiliser, à rallier et à travailler en équipe. En tant qu'agent de changement, elle est le leader au niveau du processus d'amélioration continue. Elle fait preuve d'un bon sens politique et démontre des aptitudes à établir de bonnes relations interpersonnelles. L'obtention du titre de CRHA sera considérée comme un atout.

**Se joindre à l'équipe de direction du Collège, c'est :**

- Bénéficier d'un environnement de travail à taille humaine où le travail d'équipe et la collaboration sont au cœur de nos valeurs ;
- Jouer un rôle déterminant dans le développement du Collège ;
- Bénéficier de 6 semaines de vacances ;
- Participer au régime de retraite à prestations déterminées (RRPE) ;
- Une flexibilité et un équilibre de vie par le biais d'une politique de télétravail et 17 jours fériés.

Si vous croyez posséder le profil recherché, veuillez envoyer votre curriculum vitae **avant le 27 octobre**, par courriel à [cv@grasset.qc.ca](mailto:cv@grasset.qc.ca). Toutes les informations reçues seront traitées de façon confidentielle et seules les candidatures retenues seront contactées.

*Le Collège André-Grasset applique un programme d'accès à l'égalité en emploi*

*Des mesures d'adaptation peuvent être offertes sur demandes aux personnes en situation de handicap.*

2024-10-15